

sement du tir réduit qui porte son nom, qui compte enfin à Lyon tant de solides amitiés, était fait divisionnaire, à la date du 29 août.

*
**

Maintenant revenons aux faits divers de la chronique générale.

Je pourrais bien signaler ici la reconnaissance faite, le 2 août, de l'identité de la victime du crime de la rue Croix-Barret. La jeune fille trouvée assassinée et liée dans un sac se nommait, paraît-il, Adèle Brugeon et son assassin serait bien le nommé Dulac, prévenu de ce crime.

Autre fait qui a défrayé les gazettes : le 22 août, terrible explosion de gaz, avenue de Saxe, 276, qui ébranle des caves aux combles une splendide maison, nouvellement édifiée.

Le même jour, le Conseil général du Rhône, tenait la première séance publique de la session ordinaire d'août.

C'est inouï comme les questions de chemins de fer et tramways, en construction ou en instance de concession, vont occuper cette session. Il n'est pas le plus petit chemin d'intérêt local qui n'ait au Conseil son projet de tramway.

La veille, 21 août, on avait reçu le tronçon de ligne de Paray-le-Monial à Lamure-d'Azergues, complément de la grande ligne de Givors à Paray-le-Monial.

Le Conseil général s'occupait également de rattacher par un réseau téléphonique Lyon à toutes les communes du département. Les travaux se poursuivent activement et les circuits sont déjà établis à Anse, Limonest, Vaugneray, Beaujeu, Saint-Genis-Laval, etc...

Le Conseil général adressait également ses félicitations chaleureuses à la Commission d'organisation du sanatorium